

M. Hees: Ce qui montre précisément jusqu'à quel point vous êtes lent.

M. Stanbury: Je doute que les prémisses de la question du député soient justes vu qu'on m'apprend que, cette année, on a déjà effectué plus de remboursements en nombre et en valeur qu'en toute autre année, à pareille date.

M. Hales: Je peux vous signaler, en m'appuyant sur mes propres dossiers, que 55 p. 100 des personnes au sujet desquelles je me suis renseigné auprès du cabinet du ministre n'ont pas encore reçu leurs remboursements.

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas que ce point soit valable non plus. Le député parle du nombre de demandes de renseignements qu'il a adressées à mon cabinet et il doit se rendre compte, comme les autres députés d'ailleurs, qu'à chaque fois qu'il nous faut entreprendre des recherches sur l'état d'une déclaration donnée, l'expédition des autres remboursements s'en trouve retardée d'autant.

Des voix: Oh, oh!

M. Stanbury: Je pourrais aussi vous faire remarquer qu'il fait erreur lorsqu'il dit que seulement 55 p. 100 des personnes au sujet desquelles il s'est renseigné ont reçu leurs remboursements. Il doit plutôt dire que ce sont là les remboursements au sujet desquels il nous a été possible de confirmer qu'ils avaient été envoyés, mais d'autres peuvent fort bien avoir aussi été envoyés...

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES PROJETS MINISTÉRIELS QUANT AUX PRIX DU GAZ NATUREL ET À LA RÉVISION DES CONTRATS D'EXPORTATION

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Puisqu'il semble que nous n'aurons pas de déclaration sur une politique nationale de l'énergie avant une autre année, puis-je demander au ministre ce qu'il se propose de faire dans l'intervalle au sujet d'un certain nombre de problèmes urgents qui se posent actuellement au pays? Je voudrais en particulier le questionner sur le fait que nous exportons du gaz à des prix trop faibles. Cela fut établi par le comité des ressources et est maintenant corroboré par le rapport émanant aujourd'hui de son ministère. Le ministre a-t-il l'intention de faire réviser ces contrats pour que les prix soient comparables à ceux des autres carburants?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): En effet, monsieur l'Orateur, ces contrats font maintenant l'objet d'une révision de la part de l'Office national de l'énergie et dans certains cas il y a déjà eu une hausse dans les revenus des contrats d'exportation.

L'OPPORTUNITÉ D'UN ÉNONCÉ DE POLITIQUE NATIONALE RELATIVE AU GAZ NATUREL ANTÉRIEUREMENT À L'APPROBATION DE TOUTE DEMANDE DE CONSTRUCTION D'UN GAZODUC DU MACKENZIE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Étant donné que le ministre a déclaré à plusieurs reprises

Questions orales

que l'Office national de l'énergie serait prêt à recevoir des demandes pour la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie, surtout pour acheminer du gaz vers les consommateurs américains, pourrais-je lui demander s'il a l'intention de restreindre ou de remettre à plus tard l'approbation d'un tel projet en attendant d'élaborer une politique nationale de l'énergie pour que le pays sache de quelles réserves de gaz disposent les Canadiens?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler au député que nous avons évidemment une politique du gaz naturel et que l'on a fait certaines évaluations sur la quantité de gaz excédant les besoins du Canada. En effet, un des buts des audiences qu'exige la loi sur l'Office national de l'énergie est de déterminer à ce moment quel est l'excédent, pour qu'en ce sens l'audience elle-même fournisse les renseignements auxquels, si je ne m'abuse, le député fait allusion.

L'ÉVALUATION DES EXCÉDENTS DE GAZ ET DE PÉTROLE—LA RÉGLEMENTATION DES EXPORTATIONS ET L'EXPOSÉ DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE NATIONALE

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme l'adjoint du ministre a déclaré hier que le Canada était prêt à exporter ses excédents de pétrole et de gaz naturel, eu égard à ses besoins raisonnables et prévisibles, puis-je demander au ministre comment lui et son ministère peuvent décider, avant d'avoir exposé la politique énergétique nationale, quels approvisionnements constituent un surplus eu égard aux besoins raisonnables et prévisibles? Bref, les formes de contrôle à l'exportation actuellement en vigueur vont-elles être maintenues, élargies ou diminuées, ou s'en tiendra-t-on au statu quo en attendant qu'il présente une politique énergétique nationale en 1974?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, nous prendrons une décision au sujet des exportations si les faits révèlent que nous avons réellement plus d'approvisionnements qu'il n'en faut pour satisfaire nos besoins raisonnables. Comme le député le verra s'il consulte le compte rendu des Débats, c'est en réalité une des fonctions de l'Office national de l'énergie que de décider s'il y a un surplus ou non. Cela a toujours été sa politique, et c'est ce qu'il a fait en novembre 1971. Si l'Office juge qu'il n'y a pas surplus, alors évidemment il ne permet aucune exportation supplémentaire.

[Français]

LE GAZ NATUREL—LES DÉCOUVERTES AUX ÎLES MELVILLE ET DU ROI CHRISTIAN—PROJET D'ACHEMINEMENT VERS L'EST DU QUÉBEC ET LES ÉTATS-UNIS

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

J'aimerais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si la Panarctic Oils Limitée a terminé son étude sur les découvertes de gaz aux îles du Roi Christian et Melville, dans l'Arctique, et si elle a proposé un itinéraire pour le transport de ce gaz vers l'est du Québec et les États-Unis?